



Justice Restaurative

Pour les auteurs d'infractions pénales



Swiss RJ Forum

La justice restaurative qu'est-ce que c'est ?

La justice restaurative (JR) est une philosophie de la justice qui met l'accent sur la participation volontaire des personnes directement touchées par une infraction à un processus commun. L'objectif est de donner aux auteurs, aux victimes et aux autres personnes concernées la possibilité de traiter ensemble des infractions commises et de trouver en commun des solutions pour faire face aux conséquences des actes commis. La JR met l'accent sur le traitement du traumatisme, la réparation du tort commis et le rétablissement des relations. L'on attend des auteurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes et de leurs conséquences et qu'ils planifient des mesures concrètes pour réduire la récidive.

La JR n'est pas un modèle spécifique, mais une philosophie basée sur des théories et des pratiques qui peuvent être appliquées de manière flexible à une variété de situations conflictuelles, d'infractions et d'abus, etc.

En quoi la justice restaurative est-elle utile ?

Dans une procédure pénale, l'accent est mis sur l'auteur de l'infraction. Beaucoup de victimes se sentent seules. La JR contribue à donner aux victimes une position centrale, ainsi qu'une voix dans la procédure judiciaire. Les processus restauratifs aident les victimes à obtenir des réponses à leurs questions et les aident à s'ouvrir directement à la personne qui les a blessés. Cela peut servir à réduire les effets du traumatisme subi.

La punition à elle seule n'est guère efficace pour changer les comportements à long terme. La JR agit sur la motivation intrinsèque des auteurs en saisissant l'impact de leurs actions. La recherche montre que la JR peut réduire le taux de rechute de manière importante.

La JR se concentre à la fois sur le dialogue entre les parties, la résolution des problèmes, la responsabilité des auteurs et sur l'avenir - sur ce qui est faisable. La réparation peut être utile pour toutes les parties et donner aux auteurs de crimes et de délits la chance de faire quelque chose de bien.

Quels sont les buts de la justice restaurative ?

- Permettre de participer activement aux procédures judiciaires.
- Permettre un dialogue entre les participants et favoriser la réduction des symptômes traumatiques, la réparation du tort commis et le rétablissement des personnes.
- Identifier et analyser les étapes nécessaires pour réduire le tort commis et trouver des solutions communes.
- Réduire les effets du traumatisme pour les victimes et leurs proches.

A quoi sert la JR pour les auteurs d'infractions ?

Les infractions causent du tort aux victimes et à leurs proches, mais aussi à l'entourage au sens large, ce qui entraîne une obligation de réparation. La JR offre aux auteurs d'infractions les possibilités suivantes :

- Éprouver par eux-mêmes comment leurs comportements affectent les victimes, à plus long terme également.
- Élaborer avec les victimes et leurs proches, dans le cadre de dialogues restauratifs, des solutions satisfaisantes pour toutes les parties.
- Être soutenu dans la réparation directe ou symbolique des victimes.
- Pouvoir assumer la responsabilité de ses propres actes dans un cadre sécuritaire.
- Recevoir des soutiens dans les domaines qui ont pu contribuer à la commission de l'infraction.
- Prendre conscience des conséquences des actes commis et des sentiments des victimes.
- Être soutenu dans la réinsertion sociale et la création d'un réseau relationnel.
- Faire face à l'acte et aux effets avec sa propre famille.

Méthodes et pratiques

La justice restaurative offre un large éventail d'applications. La méthode choisie devrait toujours répondre aux besoins et aux souhaits de toutes les parties, en particulier des victimes et à tout moment avoir un caractère volontaire. Les méthodes peuvent être adaptées aux besoins et aux contextes individuels. Les processus restauratifs ne devraient être entrepris que par des facilitateurs/trices spécialement formé.e.s pour assurer à tous les participants la sécurité nécessaire.

Applications pratiques

- Des dialogues restauratifs entre des victimes et des auteurs d'infractions similaires, afin que les auteurs comprennent l'impact de leurs méfaits, les besoins des victimes et puissent assumer la responsabilité de leurs actes.
- Des processus restauratifs entre les personnes qui ont commis des méfaits et leurs familles, afin qu'elles puissent faire face à ce qui s'est passé et se projeter dans l'avenir.
- Préparation d'envois de lettres aux victimes.
- Des dialogues restauratifs ou des conférences entre les parties directement concernées, accompagnées de proches.
- Des conférences familiales pour les jeunes qui ont commis des infractions.
- Des cercles restauratifs (processus circulaires) pour élaborer les infractions commises – possibles aussi avec des groupes d'auteurs ou des groupes de victimes, séparément.

Contact et informations

Route Principale 51a, 2533 Evilard
swissrjforum@gmail.com
www.swissrjforum.ch